

Commune de Ginals

Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2023

Le 12 décembre 2023 les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mme LAFON , maire, dans le lieu habituel des séances à la mairie de Ginals.

Date de convocation à la séance : 7 décembre 2023

Sont présents : Mmes Cécile LAFON, Maire ; Marie Line ADELL ;Evelyne ARDOUREL ; Brigitte COUTANCIER ; Michèle GAUNE ; Yolande GIROUSSENS.

MM. André VIVEN, 1^{er} adjoint ; Jean COUTANCIER, 2eme adjoint ; Maxime CABADY(à partir de 18h30); Jean-Louis CADILHAC ; Lionel FRESPECH.

Mme le Maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 18h05.
M . Jean Coutancier est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 17 octobre 2023
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Arrêté de délégation de signature en matière d'urbanisme à un adjoint.
- Délibération pour la suppression d'un poste d'adjoint technique.
- Aide à l'achat d'un composteur individuel
- Point sur l'avancement des travaux des logements communaux
- Date des vœux 2024
- Sécurisation incendie, compléments d'informations
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil du 17 octobre 2023

Le compte rendu de la réunion du 17 octobre est adopté à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

Mme le Maire présente au Conseil une décision modificative du budget 2023 prise pour compléter une délibération du Conseil dans sa séance du 17 octobre. Il s'agit de compléter en recettes et en dépenses les comptes de la section d'investissement.

Dépenses : Article 2131(21) Bâtiments publics	150 000€
Recettes : Article 1641(16) Emprunts en euros	150 000€

Le Conseil, à l'unanimité, valide cette décision modificative.

Arrêté de délégation de signature en matière d'urbanisme à un adjoint

Mme le Maire expose que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service urbanisme, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à un adjoint. Elle propose de confier cette délégation à M. Jean Coutancier.

Cette délégation prendra effet au 1^{er} janvier 2024 et portera sur les projets d'aménagement, de logement et d'urbanisme tels que définis et limités dans le projet d'arrêté joint.

Le Conseil, à l'unanimité, valide cette délégation de fonction et de signature . M. Jean Coutancier indique qu'il accepte cette délégation de fonction et de signature .

Délibération pour la suppression d'un poste d'adjoint technique

Mme le Maire expose qu'il convient de supprimer le poste d'adjoint technique de catégorie C correspondant à l'emploi permanent tenu par M. Pierre Bonnafous avant son départ le 30 avril 2023. Cette suppression prendra effet le 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette suppression et charge Mme le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.

Aide à l'achat d'un composteur individuel

Le Conseil s'accorde sur la possibilité de fournir aux habitants le composteur individuel proposé par la communauté de communes QRG. Cette possibilité sera proposée dans le prochain bulletin municipal. Elle ne sera honorée que sur demande individuelle et limitée à un exemplaire par demandeur.

Point sur l'avancement des travaux des logements communaux

A la date du Conseil l'avancement des travaux est satisfaisant et cohérent avec le planning initial. La fin des travaux est prévue en juin 2024.

Les membres de la commission « travaux » prévoient d'assister aux prochaines réunions de chantier, généralement les mercredis après-midi.

Lors du prochain conseil, une délibération devra traiter des loyers des différents appartements.

Date des vœux 2024

La date retenue pour la présentation des vœux 2024 est le samedi 27 janvier 2024 à 11H dans la salle municipale de St Igne.

Information à reprendre dans le bulletin municipal à paraître début janvier.

Sécurisation incendie, compléments d'informations

Mme le Maire met à la disposition du Conseil un jeu de fiches techniques sur l'implantation des réservoirs souples et sur les plates formes d'aspiration.

Le Conseil débat des contraintes posées par la réglementation sur les sites d'implantation.

L'étude de faisabilité devra se poursuivre.

Questions diverses

- Sécurisation de la D20 : Les travaux sont prévus au mois de janvier 2024. Un complément de panneautage, obligatoire sur les voies communales débouchant sur la D20, sera réalisé.
- Une « boîte à livres » accolée à la mairie sera installée prochainement.

La séance est levée à 19h40.